

Une journée en Val de Boëme

lundi 19 juin 2023

Départ à 7 h 30 de la place de Verdun. (Prévoyez d'arriver à 7h15 pour le pointage).

Retour en ce même lieu avant 20 h.

Le long de cette courte rivière affluente de la Charente, au sud d'Angoulême, se sont installées de nombreuses activités humaines, dont beaucoup de moulins utilisant l'énergie hydraulique. Notre première visite sera consacrée à l'un de ceux-ci : le **moulin de La Courade** à La Couronne. Classé Monument Historique, ce moulin, construit au XVIIe, a d'abord tourné pour moudre le blé. Puis il est devenu « moulin à papier » jusqu'au milieu du XXe. Nous verrons ce qui reste de cette activité papetière : longères ouvrières, anciens séchoirs à papier, canal qui conduit la Boëme au cœur de l'ancienne papeterie, l'imposant château patronal (XIXe) et son parc à l'anglaise.



Puis nous pique-niquerons à l'ombre des arbres monumentaux de ce parc.

À Mouthiers sur Boëme, un autre moulin, celui du **logis de Forge** (1485), doit sa célébrité récente à de



superbes **jardins** (classés « Jardin remarquable »). Le propriétaire actuel des lieux, profitant de l'eau d'une résurgence en lien avec la Boëme, s'inspirant de jardins japonais, andalous, italiens, a fait du lieu un site exceptionnel.

Tout aussi remarquables sont les ruines de **l'Abbaye Notre-Dame de La Couronne**, édifice majeur dans l'introduction du gothique en Angoumois au XIIe. Comme nombre d'édifices religieux de la région, l'abbaye a eu une histoire tourmentée et a failli disparaître totalement en carrière de pierre. Les vestiges monumentaux sauvés par leur classement aux MH en 1904, donnent une idée de ce qu'elle fut du temps de sa splendeur.



Participation : transport, entrées, visites guidées, pourboires: **43€** -
repas non compris

Sortie organisée par **Danielle Fournier**

Inscription à partir du mardi 17 janvier 2023 dans le hall de l'amphi avant la conférence du jour en déposant un tableau indiquant la liste de vos souhaits

Pour confirmer votre place en liste principale (info communiquée par courriel et affichée sur la porte de l'amphi), vous remettrez un chèque de **43€** à l'ordre de l'UTL. (chèques déposés à la banque après la sortie).

Si vous êtes en liste d'attente et qu'un désistement vous permet de passer sur la liste principale, vous remettrez ce chèque à l'accompagnateur le jour de la sortie.

Pour tout désistement me contacter au plus vite : **Courriel** : voyages@utl-larochelle.org
port : **06 86 77 89 61**

En cas d'imprévu de dernière heure, la veille et même le matin du départ, appelez le N° ci-dessus.

Attention ! Ces visites sont réservées aux seuls adhérents de l'UTL de La Rochelle. Il leur demandé de bien vouloir vérifier que leur état de santé est compatible avec des sorties ou voyages en groupes.